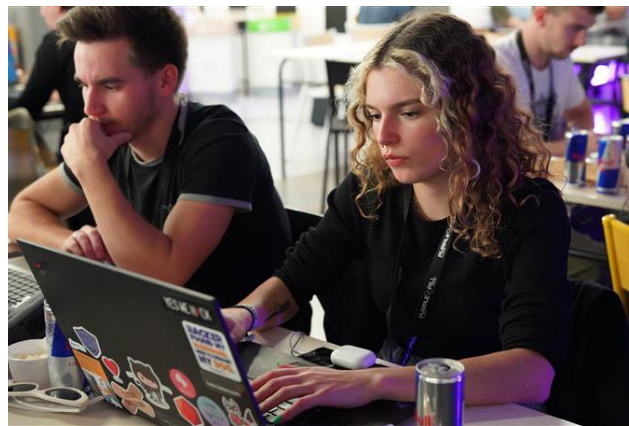


FONDATION « BRISER LES CODES POUR RÉINVENTER LA TECH »

FONDATION HÉBERGÉE PAR LA FONDATION DE FRANCE



FONDATION
BRISER LES CODES
POUR RÉINVENTER LA TECH



UNE FONDATION POUR L'ÉDUCATION

Dans le cadre de sa politique d'impact, le groupe Ynov a créé la **Fondation « Briser les codes pour réinventer la Tech »**. La Fondation a pour mission de soutenir les étudiants en leur attribuant des bourses pour financer des frais de vie, favorisant ainsi l'accès à une éducation de qualité pour toutes et tous. Nous croyons fermement que l'éducation est un vecteur d'égalité et d'innovation, et cette initiative s'inscrit pleinement dans notre démarche RSE, qui place l'humain et l'inclusion au cœur de nos actions.

POURQUOI NOUS LANÇONS CETTE FONDATION ?

Les injustices que nous voulons combattre

- L'inégalité des chances dans l'enseignement supérieur
- La sous-représentation des femmes dans les filières Tech
- La précarité étudiante, frein majeur à la réussite

Pourquoi le groupe Ynov est légitime pour agir

- 1er acteur français de la formation aux métiers du numérique de l'enseignement supérieur
- 15 ans d'expérience dans l'enseignement supérieur, 15 campus sur tout le territoire

- 11 000 étudiants, 5 000 entreprises partenaires, 92% d'employabilité
- Un groupe reconnu pour l'innovation pédagogique et l'inclusion

Notre véhicule : la Fondation « Briser les codes pour réinventer la Tech »

- ✓ Des **bourses ciblées** : aide au quotidien, soutien aux femmes dans la Tech
- ✓ Un **programme structuré** : sélection rigoureuse et transparente, impact réel
- ✓ Une **fondation abritée par la Fondation de France**.

MISSIONS

La Fondation « Briser les codes pour réinventer la Tech » s'engage à promouvoir une société plus inclusive et équitable dans les secteurs des technologies et de l'enseignement supérieur.

Missions principales :

- Promouvoir la diversité
- Lutter contre la précarité dans l'enseignement supérieur
- Favoriser l'inclusion des femmes dans les métiers de la Tech

PROGRAMME DE BOURSES

BOURSE « COUP DE POUCE »

Destinée aux étudiants en situation de précarité, elle vise à subvenir aux besoins de la vie courante (logement, transports, alimentation, etc.). Elle est attribuée sur la base de critères financiers et sociaux, prenant en compte des aspects comme la localisation géographique, les revenus, l'éloignement familial ou encore une situation de handicap.

Ouvert aux campus Ynov et aux campus EICAR

BOURSE « LES FEMMES DANS LA TECH »

Spécifiquement dédiée aux étudiantes des filières Informatique et Cybersécurité, cette bourse vise à encourager les jeunes femmes à poursuivre leur passion dans ces domaines. Elle est attribuée sur des critères d'excellence académique, de motivation et d'implication dans des projets extrascolaires liés à la Tech.

Ouvert aux campus Ynov

ABRITÉE PAR LA FONDATION DE FRANCE

Notre Fondation « Briser les codes pour réinventer la Tech », créée le 17 décembre 2023, est abritée par la [Fondation de France](#) (1er réseau de philanthropie en France).

LA GARANTIE D'UN DON EFFICACE ET UTILE

Votre don est affecté à notre programme de bourses et la sélection des bénéficiaires est organisée par notre Comité exécutif. Celui-ci est composé de membres du Groupe Ynov et de personnalités indépendantes, reconnues pour leurs connaissances dans le milieu de la Tech.

La régularité juridique et fiscale de notre programme de bourses est garantie par la Fondation de France qui est contrôlée annuellement par un commissaire aux comptes. En 2021, dans son rapport sur la gestion de la Fondation de France, la Cour des comptes a salué la qualité des procédures établies qui « garantissent le traitement fiable des dons ».

VOTRE DON EN CONFIANCE



PAIEMENT 100% SÉCURISÉ

Un codage SSL assure la confidentialité de vos données. Celles-ci seront traitées de façon sécurisée.



PROTECTION DE VOS DONNÉES

La Fondation de France est particulièrement attachée au respect de la vie privée et à la protection des données à caractère personnel.



LABEL IDEAS

La Fondation de France bénéficie du label IDEAS qui atteste du respect des bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et efficacité de l'action.

VOTRE IMPACT SOCIAL

Participez activement à la création d'une société plus inclusive et équitable en soutenant notre Fondation. Ce partenariat constitue une opportunité pour vous de répondre à vos objectifs d'impact social tout en contribuant à la formation des professionnels de demain.

VOS AVANTAGES FISCAUX

En faisant un don à notre Fondation, vous alliez générosité et fiscalité. Des déductions fiscales vous permettent d'exprimer votre soutien tout en diminuant votre impôt :

✓ 66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite d'un don représentant 20 % de votre revenu imposable. L'excédent peut être reporté les 5 années suivantes.

✓ 75 % du montant de votre don peut être déduit de votre impôt sur la fortune immobilière (IFI), dans la limite d'une réduction de 50 000 €. Pour en savoir plus, consultez : ifi.fondationdefrance.org.

✓ en ce qui concerne les entreprises, 60 % du montant du don peut être déduit de l'impôt sur les sociétés, dans la limite d'un don de 20 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel. L'excédent peut être reporté les 5 années suivantes.

NOS ÉQUIPES ET CELLES DE LA FONDATION DE FRANCE SONT À VOTRE ÉCOUTE

Vous avez une question sur nos actions ? Contactez directement nos équipes : foundationynov@ynov.com

Une question sur vos dons ? Une interrogation d'ordre fiscal ? Contactez la Fondation de France : donateurs@fdf.org
ou par téléphone au 01 44 21 87 00

★ 2024/2025 : ANNÉE DE LANCEMENT DE LA FONDATION

Réception de 1 229 dossiers de candidatures, dont 487 dossiers complets.

Financement de 26 bourses pour un montant total de 43 536 €.

🎯 2025/2026 :

Notre objectif est de récolter 200 000 € pour attribuer une bourse à minima aux étudiants en plus grande situation de précarité.

Collecte à réaliser avant le 31/08/2025.

Concrètement :

Pour la bourse « Coup de pouce » : l'attribution d'une bourse pour un étudiant en échelon 7 (étudiant en grande situation de précarité) représente 2000€

Pour la bourse « Les Femmes dans la Tech » : l'attribution d'une bourse pour une étudiante représente 1000€

**POUR FAIRE UN
DON, CLIQUEZ ICI**

Pour en savoir plus : [RDV sur notre page web](#) dans l'annuaire de la Fondation de France

Pour faire un don : [RDV sur notre formulaire de don en ligne](#)